



BULLETIN → D'INFORMATIONS

Valeyres-sous-Ursins

14 juillet 2026

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis maintenant dix ans, vous m'avez fait confiance pour représenter notre commune : de 2016 à 2021 comme vice-syndic, puis depuis 2021 comme syndic. Je vous en remercie.

Dans un contexte politique suisse en pleine évolution — hausse des coûts, transition énergétique, réformes institutionnelles — notre niveau communal reste le premier lieu où la politique se vit concrètement. C'est ici que nous pouvons faire entendre notre voix, expérimenter des solutions pragmatiques et garder le contrôle sur nos priorités. Je vous invite à continuer de participer aux votations, aux assemblées communales et aux consultations. Ensemble, veillons à ce que les décisions prises à Berne et au canton restent en phase avec la réalité de notre village.

Notre Municipalité commence toutefois cette nouvelle période avec seulement quatre membres : il nous manque une personne motivée pour compléter l'équipe et participer aux décisions qui concernent directement notre village. Dans le contexte politique suisse actuel, où de nombreux choix se répercutent au niveau local, l'engagement communal reste déterminant. Si vous souhaitez mettre vos compétences au service de la collectivité, nous vous invitons chaleureusement à vous annoncer auprès de la Municipalité.

En regardant vers les cinq prochaines années, notre commune de Valeyres-sous-Ursins a toutes les cartes en main pour continuer à avancer sereinement. Nous pouvons faire de notre village un lieu encore plus convivial, durable et dynamique. Chaque idée, chaque geste et chaque sourire comptent. Ensemble, en restant à l'écoute les uns des autres, nous construirons un avenir dont nous pourrions être fiers, pour nous-mêmes et pour les générations à venir.

Blaise Chapuis
Syndic

Municipalité 2026-2031

Syndic

M. Blaise Chapuis

079 895 47 51

blaise.chapuis@vsu1412.ch

Administration générale

Finances

Affaires sociales, cultes

Vice-syndique

Mme Béatrice Piguet-Jaquier

079 484 71 04

beatrice.piguet@vsu1412.ch

Travaux et environnement (routes, forêts, domaines, places publiques, cimetière)

Transports scolaires & publics

Ecoles

Municipal

M. Yan Jeanneret

079 736 57 11

yan.jeanneret@vsu1412.ch

Police des constructions

Bâtiments communaux

Déchets

Culture

Municipal

M. Marc Beyeler

079 242 94 56

marc.beyeler@vsu1412.ch

Services industriels (eaux, épuration, éclairage public, fontaines)

Sécurité publique (PCI, police, défense incendie)

Contact

Commune de Valeyres-sous-Ursins
Rue des Fontaines 2
1412 Valeyres-sous-Ursins

+ 41 24 435 19 68
valeyres.ursins.vd@bluemail.ch
www.valeyres-sous-ursins.ch



Toutes les infos sur:
www.valeyres-sous-ursins.ch

Restriction d'eau

Nous vous informons que la restriction d'eau est toujours maintenue. Toutefois, l'arrosage des potagers et des arbustes reste autorisé, pour autant qu'il soit effectué de manière raisonnable en soirée ou très tôt le matin.

Déchetterie

Nous vous informons que la déchetterie communale sera fermée le samedi 1^{er} août.

Date à agender

14.09.2026 Collecte des déchets spéciaux ménagers de 17h00 à 18h30 sur la place de la STEP.

26.10.2026 Assemblée du Conseil général pour l'adoption du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement.



Fête nationale du 1^{er} août

La Municipalité vous accueille, le samedi 1^{er} août au refuge forestier pour célébrer la fête nationale !

Programme :

Dès 19h00 apéritif servi et offert par la Municipalité, suivi d'un repas et d'un panel de **desserts préparés par vos soins**. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Une participation de **Fr. 10.- par personne** sera encaissée sur place (gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans ainsi que pour les membres du Conseil général ayant participé aux deux dernières séances, soit celles de décembre 2025 et de juin 2026).

Dès 22h00 partie officielle et chants.

IMPORTANT

Les fusées, pétards etc. sont strictement interdits dans le village ; ils sont autorisés seulement le jour de la fête et au minimum à une distance de 100 mètres des habitations. Afin d'éviter des accidents, la Municipalité installera une place de lancement pour fusées. Cette mesure s'applique sous réserve de toute directive cantonale qui imposerait des restrictions supplémentaires ou une interdiction générale.

Si vous êtes intéressés à nous aider pour la préparation de la fête, merci de contacter M. Yan Jeanneret au 079/ 736 57 11.

.....

L'inscription se fait auprès de M. Yan Jeanneret, par SMS au 079 736 57 11, **jusqu'au vendredi 24 juillet 2026**, en indiquant vos nom et prénom, ainsi que le nombre d'adultes (dès 16 ans) et d'enfants (jusqu'à 15 ans).

